

A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs.

REDIGEE EN COLLABORATION

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campeon).

Administration: Suite 333, Edifice Canada Cement, Tél.: Lan. 9841

30e ANNEE — No 11

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 17 FEVRIER 1945

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Abonnement: \$2.50 par année

Encourages
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression à
La Cie des PUBLICATIONS PROVINCIALES Ltée
333, Edifice Canada Cement
Montréal.

C'est aux morts qu'appartient la parole

Sous ce rapport, la Russie a-t-elle son mot à dire avant la Province de Québec? — Le rôle ténébreux de la Pologne avant la guerre. — Le Général de Gaulle, quoiqu'il dise, n'aura qu'à s'incliner.

L'annonce des décisions prises par la Conférence de Crimée ne plaît naturellement pas à tout le monde. Puisque le Maître de La Fontaine ne put contenter quelques villageois rencontrés sur sa route, il est naturel que Churchill, Roosevelt et Staline soient incapables de plaire au monde entier, et surtout aux "fascistes" du Québec, d'autant plus que ces énergumènes n'ayant rien fait pour gagner la guerre, sont les plus exigeants dans la conclusion de la paix.

Il y a aussi ceux qui, parmi nous, ont voué un culte spécial à la France. Selon eux, le Québec serait une province française, tout comme la Bretagne, la Normandie et la Picardie. L'Allemagne sera divisée en quatre grandes zones d'occupation et une Commission, composée des trois grandes puissances auxquelles la France sera invitée à se joindre, dirigera de Berlin l'administration allée des territoires ennemis. Comme le Général de Gaulle, dans l'un de ses derniers discours à la radio française, a déclaré que la France reste libre d'accepter ou de refuser la responsabilité du secteur qu'on a résolu de lui accorder, nos francophiles se demandent ce qu'il fera. Parions que le Général se soumettra aux décisions venues de Yalta.

C'est à Moscou que siègera la future Commission des Réparations. Berlin sait ce que cela veut dire et les nations qui ont eu le plus à souffrir de l'Allemagne seront rassurées. Les Russes ayant déclaré à plusieurs reprises qu'ils exigeraient "œil pour œil et dent pour dent", les réparations, cette fois, seront exigées et l'Allemagne paiera dans la mesure du possible. Les sympathies montrées envers elle par certains vainqueurs de 1918 ne se renouvelleront plus. Ce duc de Bedford, momie soudainement ressuscitée, qui prévoit une prochaine guerre anglo-russe pour le bénéfice des lords anglais, en sera sûrement pour ses frais.

Il faut espérer que la question polonaise est réglée une fois pour toutes. La ligne Curzon servira de frontière à la Pologne dans l'est, avec des variantes de quelques milles en faveur de la Pologne. C'était prévu depuis les discours de M. Churchill aux Communes. Les Polonais recevront des compensations territoriales en Allemagne. Le gouvernement polonais de Londres, ainsi qu'il fallait s'y attendre, n'est pas satisfait de ce règlement, peu susceptible de plaire aux grands seigneurs féodaux possesseurs d'immenses domaines dans le territoire cédé à la Russie, mais le Comité de Varsovie, plus démocratique, accepte ces conditions, et cela seul importe, puisque les Polonais de Londres ne représentent qu'eux-mêmes.

Il ne faut pas oublier que le Gouvernement du Maréchal Pilsudski et de ses successeurs joua toujours sur deux tableaux entre les Alliés d'aujourd'hui et l'Allemagne. Il allait emprunter en France, mais le Colonel Beck, son ministre des Affaires Etrangères, allait à la chasse avec Goering. Avant la Conférence de Munich, non seulement la Pologne refusa le passage à l'Armée russe sur son territoire pour venir en aide à la Tchécoslovaquie, mais elle s'empressa d'accaparer une partie du territoire de ce pays "allié" quand Hitler procéda à son dépeçement. Les amis de la Pologne feraient mieux d'étudier l'histoire de l'Europe avant la guerre afin de se renseigner, à moins qu'ils ne veulent nous bernier en nous représentant ce pays comme le champion de toutes les vertus imaginables et inimaginables.

En tout cas, le réalisme est à l'ordre du jour. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'ont pas sacrifié des centaines de milliers de soldats au front ouest pour le seul bénéfice de la France, comme la Russie n'en a pas sacrifié des millions pour les beaux yeux de la Pologne, des Etats baltes, de la Roumanie et de la Hongrie. Le grand écrivain français Melchior de Vogüé a écrit une oeuvre immortelle intitulée "Les Morts qui Parlent". Quoiqu'en pensent nos "nationalistes" québécois, ayant une sainte horreur du champ de bataille, les morts ont leur grand mot à dire dans toute guerre. Il n'est donc pas étonnant que Churchill et Roosevelt aient adopté le point de vue de Staline sur plusieurs questions de préférence à celui de MM. André Laurendeau et Jacques Sauriol. Que voulez-vous? C'est comme cela! Et le chanoine Lionel Groulx lui-même n'y pourrait rien changer...

SAGITTARIUS.

La fiole n'en vaut pas la chandelle!

Notre confrère Bertrand, de l'"Avenir du Nord", se scandalise du fait qu'un confrère, Bernard Gareau, ait obtenu par faveur, au temps des Fêtes, la précieuse liqueur d'un magasin de la Commission. — Pourquoi se chicaner pour si peu, quand tant d'autres problèmes exigent notre attention! — Pourrions-nous, d'ailleurs, jeter la première pierre?

Le dernier numéro de l'"Avenir du Nord" nous arrive avec, en première page, l'annonce d'un épouvantable scandale: une énorme manchette "Gareau et ses 2.000 fioles" nous apprend que ce charmant confrère, qui n'est pas si noir qu'on nous le dépeint, aurait obtenu du magasin de la Commission des Liqueurs, à Saint-Jérôme, durant la saison des Fêtes, un certain nombre de bouteilles de whisky, grâce à son titre d'organisateur du parti de l'Union Nationale pour le comté de Terrebonne. Deux mille fioles, c'est peut-être un peu forcer la note et notre bon ami Bertrand, malgré la valeur de ses informations, s'est peut-être laissé monter un bateau par un informateur, probablement un employé du magasin remercié de ses services par l'organisation de l'Union Nationale.

Mais peu importe la quantité, c'est le principe qu'il s'agit de discuter. Nous ne voulons pas tenter de blanchir notre confrère Gareau qui, chaque semaine, ferraille de son mieux contre son ami Bertrand et dont il a contribué à la défaite, en août dernier. Sa conduite n'est certes pas louable ni à recommander, mais vaut-elle la peine d'accaparer toute une pleine page de cet excellent jour-

(Suite à la page 2)

LA PREVENTION DES MALADIES VENERIENNES EST NECESSAIRE



Ces temps derniers, les commerçants de nombreuses petites villes de Belgique étaient très intrigués. Le Quartier Général avait, en effet, procédé depuis dix jours à l'achat massif d'articles que l'on ne trouve pas dans les magasins... des pantalons de femmes, de couleur blanche. Si ces articles avaient été discrètement achetés, les bons commerçants belges auraient sans doute compris... mais la quantité incroyable des ordres d'achat leur disait que quelque chose d'anormal allait se passer. La neige tombait drue sur le front de l'est et le Quartier Général, pour dissimuler aux yeux de l'ennemi les casques trop voyants des fantassins, n'avait trouvé rien de mieux que de les coiffer... d'un petit pantalon blanc... Décidément, cette guerre ne ressemble à aucune autre... Quelle drôle de guerre!

Jusqu'à ces dernières années, un journal qui aurait employé dans ses colonnes le terme syphilis pour désigner ce que vous savez... aurait été sévèrement réprimandé par les Acéjistes, les Aecessistes et les Fessistes. Il était établi que les Canadiens-Français et Canadiennes-Françaises étaient trop "purs" pour être atteints de ce "mal qui repand la terreur, et que le ciel en sa fureur inventa pour punir les crimes de la terre". Celui-ci ne pouvait atteindre que des peuples "poutrés" comme nos anglophones. Or, on constate aujourd'hui que Montréal compte à elle seule plus de cent mille syphilitiques, sans parler d'une autre cinquantaine de mille répandus dans la province. Et quand on essaie de nous raconter que cela se propage surtout par contamination, sans rapports sexuels, c'est une autre supercherie. Pourquoi ne pas appeler un chat un chat et l'amour illicite... un tripon?

M. Maurice Duplessis, "premier" du Québec, et M. George Drew, "premier" de l'Ontario, se tapent sur le ventre à qui mieux mieux. Il s'agit d'emm... le Gouvernement King. Ils marchent comme un seul homme à l'encontre des allocations familiales, dont George ne veut pas et dont Maurice ne veut que s'il peut les distribuer lui-même. "Appelle-moi Maurice", ne cesse de répéter le Mauricien, "et je t'appellerai toujours George". On peut se demander combien de temps durera ce duo d'amour, car le colonel Drew vient de déclarer qu'au moins longtemps qu'il sera premier ministre de la province voisine, seul l'Union Jack aura droit de cité dans les célébrations officielles, et que seul le "God Save the King" y sera toléré. Notre Maurice devrait envoyer à son ami un "ambassadeur" — lui qui considère les diverses provinces comme autant d'Etats étrangers l'un à l'autre — afin de lui proposer l'indépendance du Canada, et parions qu'il ne nous racontera pas ensuite la façon dont aura été reçu son émissaire...

Goebbels écrit dans Das Reich: "Si seulement le monde savait la profonde affection qu'Hitler porte non seulement à son propre peuple mais à l'humanité tout entière, il renoncera à ses faux dieux, même à cette heure tardive, et ferait du Fuehrer, l'objet de son adulation". Heureusement qu'Hitler aime tous les humains, car s'il ne les aimait pas, on peut se demander ce qu'il aurait fait des Polonais, des Tchécoslovaques et surtout... des Juifs au temps de sa toute-puissance. Comme l'humanité a fait preuve d'ingratitude! Notons, toutefois, qu'il est des exceptions et que, pour ne citer qu'un exemple, le Fuehrer a trouvé dans le Québec des amis fidèles. Sans parler du pontifex maximus Adrien Arcand, et de son copain Jos. Monard, et de Ti-Georges Pelletier, du "Devoir", et du gros maître Maurice Scott, fidèles de la première heure, ne conserve-t-il pas aujourd'hui le prétentieux René Chailout, le pélerin André Laurendeau et le turlopin Jacques Sauriol?

Une dépêche nous apprend que l'ancien champion luttteur poids lourd Henri Deglane a été arrêté en France pour collaboration avec l'ennemi. Deglane fut un temps le coqueluche des Montréalais et des... Montréalaises qui fréquentent les séances de... matelots. Un soir que j'entrais au Forum et que Deglane torturait un adversaire, j'entendis une rude voix masculine qui clamait: "Fais-le souffrir, le"

(Suite à la page 2)

Une semaine de lutte contre le mal vénérien qui arrive à son heure. — Les moyens à prendre et la coopération que l'on exige du public. — Inutile de cacher la vérité.

Nous venons de terminer, cette semaine, huit jours consacrés exclusivement à la lutte contre les maladies vénériennes. Aujourd'hui, grâce au Giel, nous ne craignons plus, devant la gravité du mal, d'appeler les choses par leur nom et de mettre nos enfants en garde contre les dangers qui les menacent. La Ligue Canadienne de Santé, en coopération avec le Ministère de la Santé, a mis en évidence les méfaits qui proviennent de deux maladies principales de cette catégorie: la Syphilis et la blennorrhagie. Bien des efforts ont été entrepris depuis quelques années pour enrayer le péril vénérien. Cette journée du 7 février doit marquer l'ouverture d'une nouvelle campagne pour la poursuite de cette activité incessante de la Ligue de la Santé en vue de former l'opinion publique et de la guider sur l'attitude à prendre en présence de ce mal sournois. Il y a une grave menace qui pèse sur notre jeune pays si l'on n'y prend garde et la collaboration du public est nécessaire dans cette bataille. Bien plus, les dirigeants de notre pays ont le devoir et l'obligation morale de combattre et d'éliminer les causes directes, dont la principale est la prostitution.

Des chiffres émanant des autorités militaires ont démontré l'étendue du mal. Cinquante mille soldats ont été frappés par la syphilis depuis la guerre et cela seulement au Canada. Si la population civile est atteinte au même degré, il y aurait en tout 100.000 jeunes Canadiens syphilitiques, soit 13%, ce qui est alarmant. Les rapports ont démontré que la principale source d'infection est la maison de prostitution; c'est le point de départ, le foyer, le noyau et de là, l'infection se répand ailleurs et atteint même la famille. Et en conclusion, le rapport dit que le combat contre le mal vénérien est inutile si l'on ne ferme pas ces maisons.

La loi possède les pouvoirs de faire arrêter les tenanciers de ces maisons. Leur fermeture pourrait se faire du jour au lendemain dit le colonel Williams, chef du Contrôle des maladies vénériennes au ministère fédéral de la Santé. On procède trop souvent bien autrement. On arrête un couple de jeunes filles trouvées là, un soir de descente, et on laisse en liberté, les profiteurs, les tenanciers de ces "commerces". La police est responsable pour une grande partie. C'est dans les villes importantes, telle la métropole, où tant de gens y passent, que l'on trouve le plus de ces maisons. Pourquoi sommes-elles tolérées si impunément, et comment se fait-il que ce soit les mêmes depuis un quart de siècle? C'est une occasion constante à une jeunesse frivole, avide de plaisirs, insoucieuse du lendemain, qui va s'y perdre et qui demain pleurera sa conduite en privant le pays d'un actif très précieux, la santé de tous ses sujets.

La prostitution commerciale doit disparaître en notre province. Récemment fut fondée la Ligue de Vigilance sociale. Elle se battra sur quatre fronts: morale, santé, bien-être, application des lois et propagande. Souhaitons-lui plein succès. Certaines grandes villes canadiennes ont fait la lutte à la prostitution et ont réussi, entre autres Prince-Rupert, Victoria, Vancouver et récemment Québec. Le mal vénérien est en proportion directe de l'importance de la prostitution commerciale. Souhaitons que les gouvernants s'ennuient bientôt sur cette importante question, non par une lutte de paroles, nous en avons assez entendues, mais pour une véritable lutte d'action où enfin on fera disparaître ce fléau.

(Suite à la page 2)

Piteux dégoûtement du maire Sylvestre, de St-Hyacinthe

Un "pur d'entre les purs" qui avait fait une fausse déclaration au Régisseur des Huiles. — Parce qu'il n'a pas "baissé" la prison, il se croit innocent.

(Correspondance spéciale à "L'Autorité")
St-Hyacinthe, 15. — M. Victor Sylvestre vient d'être démis de la charge de maire de St-Hyacinthe, qu'il occupait depuis le 10 juillet 1944. Telle est la teneur d'un important jugement rendu par l'hon. Charles-Auguste Bertrand, juge de la Cour Supérieure, maintenant avec dépens la requête en quo warranto de M. Philippe Casson, électeur résident de la Cité. Ce jugement déclare que l'intimé Victor Sylvestre détient et exerce illégalement la charge de maire, l'en dépossède et exclut, conformément à l'article 990CP, et le condamne aux dépens. C'est un rude coup pour l'Union Nationale de M. Duplessis.

Les faits qui donnèrent lieu à cette cause datent de juin 1944. En effet, le 24 juin, une plainte était portée contre M. Victor Sylvestre par M. J.-A. Blouin, représentant local de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à l'effet que M. Sylvestre, "le ou vers le 30 juillet 1943", avait fait une fausse déclaration ou de fausses représentations à la Commission de Contrôle des Industries, ou à une autre personne agissant au nom et sous la direction de la dite Commission, savoir, au Régisseur des Huiles du Canada, en certifiant faussement que les renseignements qu'il donnait audit contrôleur pour obtenir un permis d'huile combustible, se rapportaient à une maison privée ne contenant pas plus de deux logements distincts. "En fait, la résidence pour laquelle le maire Sylvestre avait fait une fausse déclaration contenait cinq logements. Pour un "pur d'entre les purs..."

En vertu de l'article 15 des Règlements de la Commission de Contrôle des Industries en Temps de Guerre, toute personne sujette à une telle accusation "est coupable d'infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au plus cinq mille dollars ou d'un emprisonnement"

(Suite à la page 2)

Le chat sort enfin du sac!

Billet du jeudi

Les frères Tharaud

En sus de son oeuvre critique et théâtrale, entre deux feuilletons de journaux ou deux classes, — car il enseigna longtemps, — Jules Lemaitre écrivit les contes délicieux qu'il réunissait dans *En marge des vieux livres*. Il y raconte avec humour et beaucoup de finesse les aventures imaginaires de vieux écrivains comme le bonhomme LaFontaine, ou de personnages classiques de la littérature, auxquelles n'avaient probablement pas songé leurs créateurs. On connaît par exemple *Les Idées de Liette*, dans la même veine. A dix ans, Liette revêtit sa façon les contes de Perrault, parce qu'un trop grand nombre d'entre eux donnent aux enfants des idées fausses. Ainsi, elle estime injuste que le Petit Chaperon rouge tombe sous la dent du loup parce qu'elle a été polie avec lui et s'est amusée à manger des noisettes. Elle trouve inhumain que la femme de Barbe-Bleue ait péri ou presque par le contes de son mari, à cause d'une desobéissance légère. Elle n'admire point le Chat-Botte de mentir du matin au soir, ni le marquis de Carabas, qui devient immensément riche sans jamais travailler. Elle émet cette idée que la femme de l'Orgre ne devait pas trouver ses sept filles égorgées parce qu'elle avait prévenu contre son mari le Petit Poucet et ses frères. Et elle refait à sa manière les contes qui la scandalisent, leur donne des dénominations morales ou les bons reçoivent leur récompense, les mauvais une punition méritée, comme il se doit. Il y a cette scène où la sainte Vierge donne une bonne leçon au marquis de Carabas: "...retournez chez vous, lui dit-elle. D'abord, vous n'êtes pas marquis, puisque vous êtes le fils d'un menuisier. Vous n'êtes point des amis de mon fils, car vous n'êtes pas humble de coeur, et vous n'avez d'ailleurs acquis votre grande fortune que par les ruses et les mensonges de votre chat."

Les Contes de la Vierge, de Jérôme et Jean Tharaud, rappellent des contes de Lemaitre. Ecrits avec art et pitié, en marge de menus faits de la vie de Marie et de son enfant-Jésus, ils forment un petit florilège d'un charme unique. Par exemple, *La Vierge aux oiseaux* raconte que Marie et l'enfant, fuyant les soldats du roi Hérode, rencontrèrent en route une colombe, une caillie et une alouette. Un peu plus tard, colombe et caillie dirent aux soldats le chemin qu'ils avaient suivi, mais l'alouette, interrogée à son tour, les dirigea sur une mauvaise piste, sans révéler que la Vierge et Jésus sont tapis derrière une touffe de sauges. Et par la suite, "Dieu a condamné la colombe à roucher une plainte sans fin, la caillie, à raser la terre d'un vol qui la livre au chasseur. Quant à l'alouette, sa récompense est de sortir, chaque matin, le salut de la Vierge au soleil." Il y a encore "l'histoire de la jeune nonne, sacrilège de son abbaye, qui jeta aux orties la voiture de son état, pour suivre un jeune homme trop beau et tomber dans une vie de péché. Mais un jour, visitée par une grande grâce, elle résolut de retourner au couvent. N'arrivant, une religieuse lui ouvre qu'elle ne connaît point, et qui lui ressemble comme une jeune femme qui aurait été sa jumelle. C'est la sainte Vierge, descendue du ciel pour la remplacer comme sacrilège, afin que ses compagnes ne sachent point sa fugue, parce qu'elle savait qu'elle reviendrait. "Ni au couvent, ni au village, personne ne s'aperçut de rien. Comme devant, la sacrilège continua de faire des miracles et d'édifier toutes ses soeurs."

(1) Editions Variétés, Montréal.

Jérôme et Jean Tharaud écrivent ensemble tous les volumes de leur oeuvre. On n'est guère fixé, cependant, sur les formes que prend leur collaboration. Ils causent, changent des idées et des impressions. Jérôme, l'aîné, tient le plus souvent la plume, cependant que Jean, étendu sur un divan, fait les rais d'une conversation qui se transforme en belles pages par la magie de son frère. Questionné par un journaliste, leur jardinier résume un jour à sa manière leur façon de travailler: "Ils sortent, ils s'engueulent, et ils rient." Les frères Tharaud, demeurent à Versailles, ou du moins y demeureraient avant la guerre, dans une déli-

(Suite à la page 3)

Les Comptes Publics, déposés sur la table de la Chambre, à Québec, accusent un surplus de \$1,285,159. — La dette nette a été diminuée de \$6,834,035.30, au cours de l'exercice terminé le 31 mars, 1944. — Où sont donc les accusations de MM. Duplessis et Gagnon?

Une preuve nouvelle vient de s'ajouter à celle, déjà éclatante du prospectus publié par le gouvernement Duplessis, lors de son dernier emprunt, pour affirmer l'excellent état des finances de la province, au cours de l'administration des quatre années du régime Godbout: c'est le dépôt, sur la table de la Chambre, jeudi dernier, des comptes publics de la province. L'un des plus importants documents de la session.

Cette année, pour la première fois depuis la Confédération, le trésorier provincial, l'hon. M. Onésime Gagnon, l'a déposés dès l'ouverture des Chambres. Personne ne pourra l'accuser d'être en retard. C'est une célérité qui mérite d'être soulignée.

Le volume des comptes publics n'a rien qui l'apparente au roman, mais il est une importante contribution à l'histoire financière de la province de Québec. C'est une mine de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent aux chiffres.

Le rapport de l'auditeur comporte un sommaire de la situation, ainsi que certaines suggestions. Il note que l'exercice écoulé s'est soldé par un surplus des revenus sur les dépenses ordinaires et en immobilisation de \$1,285,159.70. La dette nette de la province, le 31 mars 1944, était de \$305,078,048.32, à comparer à \$311,912,083.62, le 31 mars 1943, soit une diminution de \$6,834,035.30. Deux émissions de débetures ont été mises sur le marché, au cours de l'année, au total de \$24,680,000, l'une de \$15,000,000, pour 12 ans, au coût annuel de 3.36 p. 100 et l'autre de \$9,680,000 pour 12 ans et demi, au coût annuel de 3.17 p. 100.

La comparaison avec le revenu de l'année 1942-43 démontre une augmentation de \$266,603.39.

Le gouvernement du Canada a continué de verser à la province les sommes convenues par la loi relative à la suspension de certaines taxes en temps de guerre se rapportant aux impôts suivants: impôt sur les corporations, impôt de Québec sur le revenu, loi du remboursement des subsides, taxe sur l'essence.

Le vérificateur termine son rapport en disant que son département, tel que dans le passé, a fait la vérification des organismes suivants: commission des eaux courantes; usine hydro-électrique du Témiscamingue; commission du salaire minimum; syndicat national du rachat des rentes seigneuriales; commission des accidents du travail de Québec; office du crédit agricole du Québec; raffinerie de sucre de Québec, à St-Hilaire.

Alors, voilà le chat définitivement sorti du sac. L'administration de l'hon. M. Godbout était donc sans reproche et les accusations portées inconsidérément par le premier ministre des 21 et son collègue, l'hon. M. Gagnon, étaient nullement fondées. Mensonges, calomnies et petite politique, bien petite politique!

Le peuple va-t-il réaliser enfin qu'une fois de plus, il a été indignement trompé, comme il le sera demain, s'il écoute, dans le domaine fédéral, la voix de tous ces habileurs qui prennent avantage des épreuves que nous avons dû subir au cours de la présente guerre pour demander la tête de ceux qui ont dirigé le Canada d'une si admirable façon durant ces heures de sacrifices et de dangers.

Là où l'hon. M. Drew parle sagesse et raison

S'il rêve de peupler sa province de cinquante millions d'habitants, grâce à l'immigration, il veut tout d'abord que les nôtres obtiennent du travail et soient bien traités. — C'est également notre point de vue. — Aux calendes grecques les grosses fournées d'immigrants.

Si l'hon. M. Drew, premier ministre de l'Ontario, n'est guère sympathique à notre province, il faut reconnaître, toutefois, qu'il vient d'exprimer, dans un récent discours, en Ontario, une idée à laquelle nous adhérons de tout coeur et dont nous avons déjà préché toute la valeur, dans les colonnes de ce journal. Il s'agit du rétablissement civil de nos soldats et de nos ouvriers de guerre et de penser tout d'abord à eux avant de songer à faire venir des émigrés d'Europe. C'est la plus simple logique qui nous dicte cette ligne de conduite et c'est en même temps un devoir de reconnaissance et de justice à l'égard de nos fils qui sont allés se battre pour notre défense et notre protection.

Il est bien vrai que M. Drew songe à une province ontarienne grosse de cinquante millions d'habitants, mais ce n'est là qu'un rêve et c'est un miracle qui n'est pas encore arrivé.

(Suite à la page 2)

Le Rev. Blanchard...

(Suite de la page 4)

sociation des Brasseries de la Province de Québec, prononçant le 14 décembre dernier une conférence intitulée "L'Hôtellerie et l'Artisanat", devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste. Aussitôt, le "sec" M. Blanchard de se faire inviter — avec un peu de pression, évidemment — par la Section Côte Chérier de cette société. Il ne fit que répéter son article de toujours, à savoir que si les nôtres adoptaient ses vues, ils deviendraient le peuple le plus savant, le plus avancé et le plus sanctifié de la terre.

M. Georges Gonthier, comme s'il avait eu une présence de l'éluclabration de son contradicteur, avait brossé un aperçu du rôle de ces hôteliers, ces aubergistes et ces taverniers qui ont doté le Québec de l'une de ses plus grandes sources de revenus en attirant ici le tourisme. Toutefois, comme il ne croit pas, à l'encontre du Rév. Etienne Blanchard, que la perfection est de ce monde, dès qu'on adopte les vues d'un quidam se croyant un prophète, il avait tracé un programme en cinq points susceptible de perfectionner cette industrie. Nous nous contenterons de citer sa dernière phrase:

"En fin de compte, une industrie qui de 1915 à 1938 a grandi de \$340,000 à \$73,000,000 pour la seule province de Québec, vaut bien qu'on y porte une attention toute spéciale et qu'on en étudie tous les aspects, et toutes les répercussions sociales, intellectuelles et nationales."

C'est ce qu'oublie le Rév. Etienne Blanchard, l'esprit rivé à son idéal de transformer le Québec en un immense monastère où tout le monde serait également pauvre, se nourrissant de sauterelles et ne buvant que de l'eau du St-Laurent, en tirant comme lui une "touche" de bon tabac canayen. OBSERVATOR.

Là ou l'hon. M. Drew...

(Suite de la première page)

Là où M. Drew fait preuve de bon sens, c'est lorsqu'il dit: "Nous devons permettre l'immigration, dit-il, qu'après avoir pris soin des nôtres." C'est la ligne de conduite la plus sage, la plus logique, la seule, au vrai, que le Canada puisse raisonnablement suivre s'il ne veut pas avoir à le regretter. Fasse que tous à travers le pays s'en convainquent fermement.

M. Drew a surtout en vue les membres de nos forces armées et les employés des usines de guerre. C'est bien par eux qu'on devra commencer en effet, et personne ne peut y trouver à redire. Ils ont fait, principalement les soldats, des sacrifices qui les justifient pleinement de compter sur ceux qui sont restés à l'arrière pour reprendre la vie normale. Et l'on voit, par les multiples mesures d'assistance, que nos pouvoirs publics acceptent leurs responsabilités et veulent les remplir à la lettre.

Un confrère, commentant le discours de M. Drew, écrit: "Mais quand le Canada aura accordé aux artisans directs de la guerre les secours auxquels ils ont droit, l'obligation lui incombera certes de ne pas négliger le reste de la population qui, on ne saurait l'oublier, a su accomplir dans cette guerre totale, sa large part de travaux et de sacrifices. Les chefs du Dominion et des provinces seraient donc coupables si leur administration allait inviter des milliers d'étrangers avant d'avoir réglé d'une manière satisfaisante le cas de nos propres citoyens."

Le principal du McGill, M. F.-Cyril James, dans un discours à Ottawa, a insisté sur l'idée que, après la guerre, "peu importe la perfection des systèmes de sécurité sociale, il nous faudra d'abord et avant tout fournir du travail à chaque homme et à chaque femme, et un logement à chaque famille". Or, une immigration soudaine et massive empêcherait certes de remplir ce programme essentiel.

La fiole n'en vaut...

(Suite de la première page)

nal qu'est l'"Avenir du Nord"? C'est faire, comme aux animaux de la fable, à ce brave garçon beaucoup trop d'honneur.

Et puis, nous avons tant d'autres questions plus importantes à discuter, tant de critiques à formuler contre l'administration de l'Union Nationale, depuis sa naissance et, même, depuis sa dernière accession au pouvoir!

Enfin, mon cher Bertrand, nous, les journalistes, nous sommes qu'un tout petit groupe de copains qui devons nous tenir, nous aider et laver notre linge sale en famille. Pourquoi étaler au grand public de petites erreurs, des pacotilles, en somme, nous déchirer à pleines dents pour quelques bouteilles de whisky, si précieuses, si nécessaires, si bienvenues au temps des joyeuses réjouissances du Jour de l'An. Qui sait, mon cher Bertrand, vous en avez peut-être jolies, sans le savoir, de ces fameuses bouteilles et, comme nous, puisque nous-mêmes avouons candidement y avoir goûté du précieux breuvage et en avoir fait jolir nos bons amis libéraux, et trouvé aucun mal sauf celui d'envier notre confrère Gareau et de regretter les beaux jours d'antan! Car nous aussi, et vous aussi, probablement, mon cher Bertrand, nous avons de bons amis à la Régie des Liqueurs lorsque nous gardions les chèvres sur le Lubéron!

Et nous nous demandons si la fiole en vaut la chandelle! Nous connaissons assez Bernard Gareau pour savoir qu'il n'a pas spéculé sur cette boisson. Il voulait faire plaisir à des amis dans le besoin. Il a même favorisé des libéraux! C'est un garçon qui ne sait rien refuser. A-t-il dépassé les limites de la générosité, c'est possible, ça semble même probable. Mais personne n'en a souffert puisque toute cette boisson a été consommée et a fait le bonheur de deux mille, trois mille, cinq mille individus, peut-être, qui, autrement auraient bigrement tiré la langue. Et nous les premiers, mon cher Bertrand, sans fausse honte.

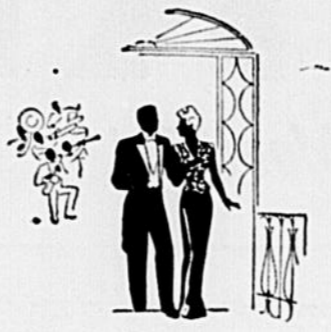
Alors, ce fameux scandale, je l'aurais gardé dans mes cartons pour le temps d'une prochaine élection. Nous en aurions fait un monumental pudding national, copieusement arrosé de John Dewar Special et que l'on aurait fait flamber sous les flots d'un capiteux brandy.

Vous auriez vu les électeurs, rouges comme bleus, se précipiter à la curée!

UN CONFRERE.

Contribuez à la Victoire... Achetez des Timbres d'Epargne de Guerre

Le LIN culture en progrès. 10,000 ARPENTS EN 1939. 45,000 ARPENTS EN 1943. PRÉPARONS L'AVENIR PAR L'ECONOMIE.



"Fumons donc pendant cette danse-ci" "Oh, oui! J'ai un faible pour les Sweet Caps!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Rapport du Directeur général de la Banque d'Epargne

Suivant la coutume, j'ai l'avantage de vous faire avec l'analyse du bilan, quelques remarques supplémentaires sur le rapport qui vient de vous être présenté, et qui est le 98ème de la Banque.

Comme vous pourrez le constater, l'année 1944 fait époque dans l'histoire de la Banque, car, malgré les inconvénients qui sont inséparables de la guerre, et les surcroûts de charges qui en sont le complément, l'exercice s'est écoulé favorablement sous le rapport du chiffre des affaires et profitablement quant aux résultats.

Bien que les bénéfices de l'année n'aussent qu'une légère augmentation sur ceux de l'année dernière, je crois que nous avons raison d'en être satisfaits, étant donné le jeu des impôts sur les surplus de profits dont le taux est à son maximum. En dépit de ce facteur, le chiffre de nos bénéfices est le plus élevé de notre histoire. Il nous permet de payer les dividendes et bonis d'usage et d'ajouter plus de \$110,000, à nos disponibilités non divisées.

Des changements importants du bilan, le plus notable est celui de l'accroissement dans le chiffre de nos dépôts qui accusent une plus-value de près de \$18,000,000. Il est consolant de noter que le nombre de nos clients marche de pair avec le chiffre en dépôt et qu'il est en progression analogue. Nous avons là une preuve convaincante du bon esprit qui règne au sein de notre population et l'évidence que beaucoup de nos concitoyens comprennent l'urgence de parer aux incertitudes de l'après-guerre.

Quant aux autres postes du bilan, signalons que nos placements sont de tout premier ordre et qu'ils figurent au bilan à des taux au-dessous des cotes officielles du marché. Notre portefeuille se compose de titres de notre gouvernement fédéral et de quelques-unes de nos provinces, et d'obligations des meilleures d'entre nos municipalités civiques et scolaires pour une somme globale de plus de \$85,000,000; de titres et obligations bien choisis d'entre les meilleures de nos compagnies d'utilités publiques pour plus de \$5,000,000; et de prêts à demande et à court terme, amplement garantis par des titres de premier ordre et réalisables sans délai, pour près de \$3,300,000. La somme globale de ces postes forme, avec notre caisse d'environ neuf millions et demi, un ensemble de \$103,000,000, ou presque la totalité de notre actif. Le solde de notre actif se compose de nos immeubles dont le chiffre n'a pas varié durant l'année et qui figure dans nos livres à un million, soit à peu près un tiers de la valeur estimée par l'autorité civique. Ajoutons que ces immeubles sont la propriété de la Banque et qu'ils sont francs de toute redevance. Il est toujours intéressant de noter que tous nos placements, à l'exception des immeubles qui nous servent de bureaux, sont immédiatement réalisables et s'élèvent à près de 107% de notre passif.

J'ai la conviction que cette courte analyse de notre bilan

aura l'heur de mériter l'approbation de nos actionnaires ainsi que de notre nombreux et loyal clientèle.

Il me sera peut-être permis de dire un mot au sujet de notre grande famille dépositaire. Elle représente, dans l'ensemble, ce qu'il y a de meilleur dans les rangs de la population montréalaise et des environs et nous sommes légitimement fiers d'elle. Si l'on peut juger de cette famille par la façon judicieuse dont elle a disposé de ses économies, en vue de se préparer pour les éventualités de la paix, par de larges souscriptions aux emprunts de la Victoire, de généreux achats de bons d'épargne de guerre et ses épargnes en banque, on peut compter sur son esprit d'ordre pour affronter les problèmes qui devront immédiatement se poser dans l'après-guerre.

Bien que les événements en Europe aient changé et amélioré du tout au tout la carte du continent depuis notre dernière assemblée, les belles espérances que nous avions nourries au cours de l'année se sont vues dissipées, et la paix que tous nous appelions de tous nos vœux ne s'est pas réalisée. Il n'en reste pas moins certain qu'elle n'est que différée et qu'elle peut se produire sous peu. C'est dans cette attente que de toutes parts l'on nous conseille de nous tenir prêts pour la transition, et nous serions très sages de suivre ce conseil. Il n'est pas trop tôt de procéder à cette préparation. Le moyen le plus sûr et le plus raisonnable est de compter chacun sur ses propres ressources et le moins possible sur le voisin.

Ne nous laissons pas leurrer par l'attrait, trop souvent décevant, des hauts gages et des gros salaires au détriment de ce qui importe le plus, la valeur réelle de notre monnaie. S'il advenait que le prix coûtant des denrées et des produits ouvrés s'établisse à un niveau disproportionné au chiffre global des salaires et gages, nous n'en serions que plus pauvres, cependant que nous verrions s'alourdir le poids de nos impôts.

Rendons-nous bien compte que la prospérité n'obéit point aux arrêtés en conseil. Elle est la conséquence logique de la production, du travail et de l'économie. Les gouvernements ne peuvent qu'aider le citoyen. Ils n'ont aucun pouvoir créateur, quoi qu'en disent certains théoriciens, et la soi-disant monnaie qu'ils émettent n'aura de valeur qu'en tant qu'elle n'augmente de volume la production. Il reste toujours vrai que rien ne produit rien et que tout se paie. Mais si chacun veut faire sa part loyalement pour promouvoir cette production, nous pouvons faire de ce pays ce qu'il est appelé à devenir: l'un des plus prospères du continent et, partant, du monde entier.

Je ne saurais terminer ce bref exposé sans dire un mot au sujet de notre dévoué personnel. Il s'est acquitté de sa tâche ardue de façon tout à fait exemplaire, et je suis très heureux de lui en témoigner toute ma reconnaissance. Je voudrais aussi exprimer à notre grande et distinguée clientèle mon appréciation de sa confiance, et l'assurer de toute mon estime.

Plus on est honnête homme, plus on a de peine à soupçonner les autres de ne l'être pas. — Cicéron.

Quand nous nous réveillerons d'entre les morts, nous verrons que nous n'avons jamais vécu. — Ibsen. La vie n'a de sens que pour ceux qui croient et qui aiment. — Edouard Rod.

La Sainte Vierge me représente les deux choses dont je fais le plus de cas en cette vie: l'adresse et la pureté. — Littré.

Piteux dégomme...

(Suite de la première page)

ment d'au plus deux ans, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement; mais cette personne peut, au gré du procureur général du Canada ou de la province où l'infraction est présumée avoir été commise, être poursuivie par voie de mise en accusation, et si elle est trouvée coupable, elle sera passible d'une amende d'au plus cinq mille dollars, ou d'un emprisonnement d'au plus cinq ans, ou de ces deux peines à la fois."

Pour les fins de cette cause, le plaignant J.-A. Blouin avait opté de procéder par voie de conviction sommaire. Le 1er septembre 1944, cette plainte venait devant le magistrat de district Philippe Marchand qui déclarait le prévenu Sylvestre coupable de l'infraction reprochée et le condamnait aux frais seulement en raison de son propre plaidoyer de culpabilité et "des documents produits". Il ressortait donc du jugement Marchand et du plaidoyer de culpabilité de l'inculpé Sylvestre, que ce dernier avait commis une infraction ou offense criminelle passible de deux années d'emprisonnement. Or la Charte Refondue de la Cité de St-Hyacinthe stipule que "ne peuvent être admis en nomination pour les charges de maire ou d'échevins, ni être élus à ces charges, ni être nommés aux autres charges municipales, ni les occuper, tous les gens trouvés coupables de trahison ou d'une offense criminelle passible de deux années d'emprisonnement ou plus". Nous donnons ici la portée de l'Article 123 sans le citer intégralement.

C'est en se basant sur cet article que M. L.-P. Cusson demanda l'émission du bref de Quo Warranto. En défense, l'intimé Sylvestre a émis la prétention que cette infraction pour laquelle il s'était déclaré coupable et avait été condamné ne constituait pas une offense criminelle. C'est contre cette prétention que le juge Charles-Auguste Bertrand s'est prononcé. Le "dégomme" Sylvestre a annoncé qu'il porterait sa cause en appel. Est-ce simplement pour gagner du temps? Me Jean-Paul Breaud était l'avocat au dossier, assisté de Me John Ahern, de Montréal, conseil.

La prévention...

(Suite de la première page)

Mais dans nos milieux éloignés des grandes villes, l'occasion peut nous paraître moins prochaine, nous dirait-on. Il faut quand même parler des maladies vénériennes car on serait étonné de connaître le nombre de ceux qui en sont atteints. A eux, il faut leur dire de ne pas manquer de se faire soigner. Aux autres, il faut enseigner la vigilance et la prévoyance. Il faut même que dans tous nos milieux sociaux, on se préoccupe de combattre les causes éloignées. On est trop porté à tout tolérer.

Il ne faut pas s'en rapporter à la science médicale. La conduite morale est la première sauvegarde. Dans notre province catholique de Québec, où nous avons appris les lois de Dieu et de son Eglise, il est étonnant de constater combien chez nous le mal est grand. Notre insouciance en face de ses conséquences est peut-être responsable d'une bonne part. Mais aujourd'hui que chacun a les yeux ouverts sur les victimes de ces maladies, voyons à corriger la situation. Il faut que notre jeunesse soit renseignée sur les dangers qui la menacent. Les jeunes filles, les jeunes garçons doivent trouver chez eux des parents qui ne leur cachent pas la vérité, qui ne les laissent pas s'embarquer dans la vie avec si peu de notions des dangers qui les menacent. Et ceux-là qui sont chargés de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, devront se permettre de parler plus ouvertement à ces jeunes qui entreront demain dans la grande vie. Pour ceux que les règles de la morale n'effraieraient pas, il restera la crainte du danger, ce qui est le commencement de la sagesse.

Voyage autour du...

(Suite de la page 4)

heure de plus. Peu de temps après cet événement, notre surintendant pensa à tourner nos services à son profit plutôt qu'à celui du gouvernement, et en conséquence, il nous employa le plus souvent à travailler pour lui-même au préjudice du gouvernement et retirait tout le fruit de nos travaux. Mais comme on le prévoit bien, nous n'y perdimes pas; il fallut nous porter au silence sur cette fraude par de petits privilèges. Quant à nous, il nous importait peu de travailler pour le gouvernement ou qui ce fut, n'étant responsables que de l'obéissance à notre surintendant et ne pouvant apporter quelque adoucissement à notre situation qu'à force d'entrer dans ses intérêts et de flatter ses inclinations.

Rien n'est plus naturel qu'un prisonnier cherche à améliorer son sort, surtout quand le gouvernement seul doit en souffrir. En récompense donc de nos travaux pour notre surintendant et de notre discrétion il prolongea encore l'heure de notre déclin. Il nous permit encore d'employer à notre profit les heures à part de nos travaux ordinaires. Nous nous occupions alors à arracher des coquillages le long du rivage de la baie qui nous environnait; nous les vendions ensuite à des bateliers qui les menaient à Sydney ou à Paramata et les revendaient pour faire de la chaux.

(1) Hiver: En Australie, il fait chaud en hiver et froid en été. Les saisons sont contraires aux nôtres.

(2) Eté: Ici, l'auteur Léandre Ducharme, en parlant de l'été, veut dire la saison chaude.

(A suivre)

Coups de marteau

(Suite de la première page) crisse! Une autre fois, c'était une douce voix féminine qui conseillait: "Défie-toe, Henri, y veut te prendre une prise d'ortilles..." De quelle façon Deglane a-t-il bien pu collaborer avec les Boches? Nous le saurons bientôt.

La moyenne de la vie humaine est de trente-neuf ans huit mois. — Deparcieux.

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que la mode l'arrange. — Mlle de Lespinasse.

Prenez plaisir à être inconnu et à n'être compté pour rien. — Imitation.

Buy... STAMPS EVERY FRIDAY. Achetez... des TIMBRES TOUS LES VENDREDIS. On obtiendra un exemplaire du rapport annuel de 1944 en s'adressant au siège social, à Montréal.

LA BANQUE D'EPARGNE 1846 DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL 1944. Rapport Annuel. MONTREAL, LE 12 FEVRIER, 1945. Bilan Général au 31 Décembre, 1944. PASSIF. Actif.

ILS SONT DÉCORÉS PAR LE ROI



Parmi les membres de la Marine Marchande décorés par le Roi à l'occasion du Jour de l'An, on remarque le nom de quatre officiers de la Canadian National Steamships. Deux de ces officiers, le capitaine Pierre LeBray Scott et l'ingénieur en chef George William Watts, tous deux de Halifax, ont été faits officiers de la division civile de l'Ordre de l'Empire Britannique; les deux autres, le commissaire Robert John Kerr, M.B.E., du "Lady Rodney" est né à Cobourg, Ont. Il débuta à la C.N.S. en 1927. Onze ans plus tard, il fut attaché à la flotte des Antilles de la Compagnie. La citation pour ces trois officiers se lit ainsi: "Pour leur fidélité et leur endurance dans l'accomplissement d'une tâche longue et périlleuse." (4) Archibald McArthur, M.B.E., ingénieur en chef du "Colborne" est né à Glasgow, Ecosse, et entra au service de la flotte des Antilles de la C.N.S. en 1923. Sa citation se lit comme suit: "Pour conduite héroïque en face de l'ennemi." Au cours d'une attaque aérienne qui dura trente minutes, son navire fut atteint par trois bombes et bien que la majorité des membres de l'équipage ait pris place dans les chaloupes de sauvetage, McArthur resta à son poste jusqu'à la fin de l'attaque.

LA SUN LIFE OF CANADA EST UNE ENTREPRISE AU SERVICE DU PUBLIC, administrée dans l'intérêt de ses assurés. Au cours de l'an dernier, la Sun Life of Canada a enregistré \$220,323,142 d'affaires nouvelles. Le chiffre des assurances en vigueur accuse une augmentation de \$139,107,959 et s'élève maintenant à \$3,312,525,426. Les versements effectués au cours de l'an dernier sont de \$80,582,921, ce qui porte à \$1,710,446,363 le montant global des versements effectués par la Compagnie depuis sa fondation. Les affaires enregistrées par la Compagnie au cours de 1944 constituent une preuve tangible de ses progrès constants. Les affaires et l'actif de la Compagnie se sont accrues et on remarque, au compte de surplus et aux autres fonds, une augmentation qui servira à accroître la sauvegarde des intérêts des assurés.

Le sort des fauteurs

Québec, 8 février 1945

Monsieur le Rédacteur. Ce n'était pas mon intention de publier une troisième lettre...

la part qu'ils ont prise dans cette guerre. "La vraie raison", d'après John Phillips, dit une dépêche de Washington...

POURQUOI TANT DE RETARD? NOUS regrettons que des milliers de clients aient eu à faire la queue pour obtenir le service téléphonique...

Et c'est à la moindre des menaces dont on menaçait les criminels de cette guerre...

Et on a vu! Tout de suite après, fut lancée l'offensive allemande du mois dernier...

Et la guerre dure encore, plus atroce, plus cruelle que jamais...

Alors... que valent les menaces terrifiantes d'aujourd'hui contre les Hitler, les Goering...

Et pendant ce temps, on laissait la France exposée aux coups des Allemands.

Et sur le Maroc, la Syrie, la Pologne, l'Albanie, l'Ethiopie, etc. Pendant sept ans, l'un des Tharaud fut secrétaire de Barrès...

POUR LE CONFORT DES SOLDATS



Cette photographie montre une partie d'un groupe de vétérans de retour au pays après cinq ans d'absence...

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est donné par les présentes que EMERIEUS LEFEBVRE, de la ville de Longueuil, district de Montréal, commerçant, s'adressera au Parlement du Canada...

bénéficiaires, représente plus de la moitié de la population globale des deux pays. Et cette proportion s'accroît d'année en année.

En langage simple, M. Wood a décrit la source des revenus de la Compagnie, en ramenant le tout à une base d'un dollar.

Un splendide résultat En 1924, la Sun Life of Canada a versé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires plus de quatre-vingts millions de dollars.

On ne vit véritablement qu'en vivant pour beaucoup d'autres.

THEATRES

A l'Orphéum Le film "Souviens-toi du jour", version française de "Remember the Day" sera présenté en seconde semaine au cinéma Orphéum.

Au Loew's Le nouveau film de Deanna Durbin, et son premier en Technicolor, est "Can't Help Singing", dont l'action se passe à l'époque des pionniers de l'Ouest américain.

Au Palace Alan Ladd revient à l'écran dans l'un des plus beaux films d'amour de l'année "And Now Tomorrow", qui garde une 2e semaine l'affiche au Palace.

Au Princes La direction de ce cinéma met à l'affiche un film de terreur et d'intrigue intitulé "Dark Waters", dont l'action se passe dans les bayous de la Louisiane.

L'objet principal de ma lettre est de faire sentir combien tout Canadien français, quel qu'il soit, a tort de penser que la Fédération des Oeuvres de Charité puisse exagérer les dépenses dans n'importe quel domaine...

N'oublions pas... Il y a dix ou quinze ans, quand on apercevait sur une corde à linge un drap cousu au centre, on en concluait que la fortune des propriétaires était plutôt limitée.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux, Suite 333, Edifice Canada Cement, Montréal.

LAVERY & GUAY AVOCATS - PROCUREURS Avocats-conseils de l'Union internationale des employés de Transport - Local 769 1575 rue St-Denis MONTREAL TEL. HA. 4118

PAUL GAUTHIER Notaire et Commissaire 84 Ouest, rue Notre-Dame MONTREAL 1. Que.

Partout où les Besoins du Commerce se Feront Sentir. D'ici à quelques années, les facilités de production du Canada ont rencontré avec succès les exigences de la guerre. Cette année, les exportations de toutes sortes...

Le Bloc s'est-il vendu à M. Duplessis?

La cagoule dont s'affublent les Chouans de Ville-Marie

Elle ne réussit pas à cacher leurs tactiques de maîtres-chanteurs. — Le style bouffon du "commandeur" Jean Taloché. — Deux revues transportent sur la scène théâtrale les rites grotesques de la Jacquerie.

Nos révélations de la semaine dernière sur les Chouans de Ville-Marie, ces autres Cagoulauds qui, de concert avec l'Ordre Jacques Cartier se posent en défenseurs de la rrrrace et de la rrrreligion, n'ont pas eu moins de succès auprès du public que nos révélations sur l'Ordre secret de la Jacquerie Cartieriste. — Signalons en passant que les Cagoulauds commencent à récolter le ridicule qu'ils ont si richement mérité. Ainsi, dans la revue "Bleu et Or" des étudiants de l'Université de Montréal, un sketch leur a été consacré où les rites de l'Épuration, par exemple, étaient arrangés à la sauce piquante; et dans sa revue "Fridolinons '45", l'humoriste Gratien Gélinas les conditionne aussi de la belle façon, poussant leur cri de guerre: "Grou... grou... grou..." ce qui rime un peu beaucoup avec le Groulx du chanoine historien romanisé qui passe pour le Grand Maître de l'Ordre secret dont les secrets, grâce à "L'Autorité", courent le théâtre et la rue.

Pour en revenir aux Chouans de Ville-Marie, dont les lettres anonymes sont envoyées, sous un en-tête rouge sang de bouef à ceux et celles qui ne suivent pas les directives de la Ligue de l'Achat chez Nous en ne mettant pas au ban le commerce anglo-phon, répétions cet en-tête: "Les Chouans de Ville-Marie." — "Droit au but." — "Frères de tous, nous n'avons point de frères." — "Frappe sans pitié qui te repousse!" Plus bas, toujours en lettres rouge sang de bouef, nous lisons à main gauche de la page, sur une petite colonne, entre deux points d'exclamation: "En vingt-cinq ans le snobisme, l'indifférence et l'égoïsme ont occasionné la ruine économique des Canadiens-Français dans le domaine commercial et industriel. — Une seule force nous reste, notre pouvoir d'achat. — Canadiens-Français, mettez en valeur cette force! Acheté et transigé chez les vôtres. Reprenez votre place au soleil!"

Et à côté, sous le titre énigmatique "Le mendiant dépossédé de son bois", par Jean Taloché, (respectueusement dédié aux "nés de la cuisse de Zeus"), lisons cette pièce baroque dactylographiée: "Si tous les Canadiens français voulaient cesser de faire mal parler d'eux, cesser des qu'ils se font "grands", d'espérer et de scandaliser les leurs par snobisme, indifférence et égoïsme, arrêter de crier au martyr et au jaloux dès qu'on leur met sous le nez leur propre "lumière", cesser d'aduler et de gaver les juifs et étrangers au détriment des leurs, payer sans tergiverser à chacun son juste dû, reconnaître à chacun son juste mérite, on serait surpris de l'épanouissement fraternel, spontané et durable qui existerait entre eux dans une atmosphère de confiance et de prospérité pour des siècles durant..." Ce Jean Taloché, qui se dit "sans malice", se donne comme le commandeur des Chouans de Ville-Marie, loge numéro 13, Outremont. A en juger par son style, l'individu en question n'a pas dû user beaucoup de paires de culottes sur les banes de l'école.

C'est à se demander si les nôtres doués de quelque instruction et de bon sens (car il en existe après tout, malgré leur léthargie), continueront encore longtemps de souffrir que des ignorants et des dingos s'arrogent le privilège de veiller au destin des Canadiens de langue française. Lorsque nous disions que les moyens employés par les Cagoulauds, de quel clan qu'ils soient, sont l'espionnage, la délation et le chantage, nous ne disions donc que la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. Non seulement des particuliers, mais des journaux mêmes ont servi de cibles à ces intimidateurs, qui les dénonçaient au nom de la rrrrace et de la rrrreligion. Heureusement que les annonceurs, auxquels leurs élocubrations anonymes étaient adressées, en gens pratiques ayant une tête sur les épaules, n'ont prêté aucune attention, même la plus dédaigneuse, à ces roquets. Le jour n'est pas éloigné où d'aussi repoussants quadrupèdes, déjà en proie au ridicule, tomberont aux gémonies.

Le Rév. Blanchard émule de "Pussyfoot" Johnson

Le "Pussyfoot" américain avoue que la Prohibition est un leurre. — Notre "Pussyfoot" québécois n'en persiste pas moins dans sa marotte. — Conférence de M. Georges Gonthier sur l'immense apport de l'hôtellerie.

Il fallait la mort de "Pussyfoot" Johnson, à l'âge de 82 ans, pour rappeler à la mémoire de ses contemporains ce prohibitionniste exalté, depuis longtemps disparu de la vedette. En effet, avec la faillite de son mouvement prohibitionniste, "Pussyfoot", pendant un temps l'une de ces célébrités américaines faites de bluff et de "boomerang", tomba dans l'oubli, mais non sans avoir mis de côté au préalable une fortune très rondelette, à l'instar de son émule Billy Sunday. Avant de mourir, ce pécheur endurci eut tout de même le temps de se repentir et de confesser que les Etats-Unis n'étaient nullement prêts à accepter la "sècheresse" qu'on leur avait imposée sous de faux prétextes.

Espérons que le Ciel, dans sa mansuétude, dispensera la même grâce à notre "Pussyfoot" local, le Rév. Etienne Blanchard, sulpicien. Dans une feuille de chou, "La Boussole", organe de l'Ordre secret Jacques Cartier et de la Ligue de l'Achat chez Nous, notre apôtre ne cesse de vitupérer la boisson sous toutes ses espèces, même la bière. Depuis dix ans au moins le "sec" Etienne chante la même antienne. Il s'est même attaqué au tabac, spécialement aux cigarettes, et au ciné. A l'en croire, tout le monde, sans prononcer des vœux, devrait mener une vie monacale.

Il part de ce principe que si les Canadiens français n'ingurgitaient aucun autre breuvage que de l'eau, (car il condamne même le Coca Cola, parce que de source étrangère), ils pourraient construire chaque année tant d'universités et tant d'hôpitaux. Il ne spécifie pas où s'élèveraient ces universités: à Sainte-Émilie de l'Énergie ou à Sainte-Rose du Dégel? Sous le voile de l'anonymat, comme il se doit quand on travaille dans l'ombre, il fait la revue, chaque quinzaine, des arrestations ayant eu lieu dans l'intervalle, signalant celles causées par la boisson et ignorant les autres. Grâce à ce procédé enfantin, il pense en arriver à faire croire que si nous avions la prohibition, il faudrait fermer la cour des Magistrats et celle des Recorders. L'Éden retrouvé, quoi!

L'obstination qu'apporte notre Pussyfoot à prêcher sa sacro-sainte doctrine, malgré le peu de succès remporté, fait croire qu'il a une araignée au plafond. Selon lui, hôteliers, albergistes et taverniers sont des bandits de la pire espèce. Si l'on mettait de la logique dans l'illogisme, il faudrait les pendre haut et court. M. Georges Gonthier, secrétaire de l'As- (Suite à la page 2)

Si cela est, la note a été évidemment payée par M. John Bracken, chef des conscriptionnistes à tous crins. — La pire trahison encore enregistrée dans le Québec. — L'attitude hypocrite prise par le Mauricien sur les allocations familiales et l'Hydro-Québec.

(Correspondance spéciale à "L'Autorité")

Québec, 16. — Les préliminaires de la session législative n'indiquent pas encore quel sera le terrain du véritable combat. MM. Duplessis et Godbout se sont contentés de tâter le fer sans se jeter à fond. Il est vrai que le premier vote de 52 à 34 en faveur de l'Union Nationale sur une question financière semble favoriser le Gouvernement, mais il reste tant d'autres questions bien plus importantes à venir que bien fin qui pourrait s'orienter d'après ce qui s'est passé jusqu'ici.

Il semble à première vue que M. André Laurendeau et ses deux acolytes du Bloc Populaire soient pour se rallier à l'Union Nationale. A noter que le quatrième député du Bloc, M. Edouard Lucroix, était absent à l'ouverture de la session. On en donne pour raison que le député de Beauce est malade, mais ce gros homme ne doit pas être aussi anémique qu'il voudrait le faire croire. Rejetant d'une façon absolue la "chère-frérie" de M. Laurendeau, il essaierait de retourner à Ottawa si les Beaucerons, malgré ses multiples changements de "vestes", lui en donnent l'occasion.

M. Laurendeau a prononcé le discours ni chair ni poisson que l'on attendait de lui. Ce n'est pas dans son organe "Le Bloc" qu'il faut lire la politique réelle des Populants, mais c'est dans le "Devoir". Or celui-ci continue d'être hostile aux libéraux aussi bien à Québec qu'à Ottawa. Il s'agit d'alimenter la cuisine du Bloc Popu, du "Devoir" et du journal le "Bloc", car les trois ne sauraient exister sans l'appui de M. John Bracken, chef du parti fédéral progressiste-conservateur et conscriptionniste. La trahison envers le Québec est aussi claire que le jour, mais nos salsardiers espèrent que les Canayens seront assez stupides pour avaler cette salive comme ils en ont avalé beaucoup d'autres. Le discours de l'hon. M. Godbout sur l'adresse a reposé principalement sur les "allocations familiales et l'Hydro". Le chef libéral a défié le chef conservateur d'exposer sa véritable politique sur les allocations familiales. Il Fa mis aussi en demeure d'annuler l'achat de la Montreal Light, Heat & Power. M. Duplessis, au cours d'une réponse de quelque quarante-cinq minutes, a eu bien garde de se prononcer franchement sur ces deux questions. A la première, il s'est prévalu d'une supposée autonomie provinciale; à la seconde, il n'a pas répondu du tout.

En ce qui concerne les allocations familiales, il est évident que le Mauricien essaie de jouer l'une de ces pièces théâtrales dont il est familier mais qui ne lui ont guère réussi jusqu'à date. D'après les estimés d'Ottawa, Québec aurait droit à \$80,000,000 par année. Pensez-vous que M. Duplessis oserait laisser au Gouvernement King la prérogative de distribuer ces 80 millions? Il entend bien réclamer cette distribution pour lui-même, au risque de la perdre. C'est ainsi que l'homme des Trois-Rivières comprend l'administration de la province. M. Mackenzie King se fiche de lui et ne le lui a pas fait dire. Le Mauricien aura beau "gueuler", il fera "pétaque", comme cela lui est arrivé tant de fois.

ROBUR.

Une générosité parcimonieuse

C'est celle des Canadiens-Français. — Juifs et protestants, sous ce rapport, nous laissent loin derrière eux. — Le noviciat de Ville La Salle.

Comme nous l'avons répété à maintes reprises, "L'Autorité" est une tribune ouverte à toute personne de bonne foi. C'est pourquoi nous publions cette lettre ouverte, contredisant notre chronique intitulée "Le public charitable veut savoir où va son argent".

Montreal, 14 fév. 1945. M. le Rédacteur, De "L'Autorité".

Vous avez publié, dans votre numéro du 3 février, une chronique de Ville Lasalle à propos de la Fédération des Oeuvres de Charité, demandant pourquoi celle-ci avait porté cette année son objectif de \$800,000 à \$1,000,000 en chiffres ronds. L'auteur de cette chronique observerait que le public gagnant des gages fort supérieurs à ceux de 1939, et le chômage étant à peu près disparu, il ne voyait pas la raison pourquoi on augmentait l'objectif de la Fédération d'année en année.

Il est facile, M. le Rédacteur, de répondre à cette observation. Pendant que les Juifs souscrivaient la somme de \$50 à leurs oeuvres de charité, les Protestants en souscrivaient \$42 et les catholiques \$10 seulement. L'ambition des Catholiques est de porter leur souscription à \$35, afin de se placer sur un niveau moins défavorable. Lorsque je cite des chiffres, je ne spécifie pas quel est le montant versé chaque semaine à chaque famille; je veux seulement établir une base de comparaison. Allant plus loin, je vous dirai que selon les derniers rapports, chaque famille juive verse \$6.50 par année, chaque famille protestante \$6.00, chaque famille irlandaise catholique, \$3.50, et chaque famille canadienne-française catholique \$1.40, si l'objectif de \$1,000,000 est atteint, et \$1.15 seulement si celui de \$817,000 de l'an dernier n'est pas dépassé.

Votre chroniqueur de Ville Lasalle signalait en plus que les Soeurs de l'Assomption établies là-bas "ont consacré l'an dernier la plus grande partie de ce qu'elles avaient reçu des oeuvres de charité à l'agrandissement de (suite à la page 3)

Les rêves fous de nos Laurentiens

Un journaliste yankee en fait voir le néant. — Une république "sur les bords du St-Laurent" ne pourrait subsister. — Le manque de "vision".

Les velléités d'indépendance de nos Jeunes Laurentiens ne sont pas ridiculisées au Canada seulement mais aussi aux Etats-Unis. M. William H. Ingram, collaborateur au "Newspaperman", journal mensuel à grande circulation, sous le titre: "Où il n'y a pas de vision, il n'y a pas de vue", écrit:

"Depuis mon retour à New-York, je suis allé passer le temps de mes vacances au Canada, où je me suis efforcé de trouver une solution au problème des races dans ce Dominion. D'après les hommes éminents que j'ai pu interviewer, les Canadiens français sont obsédés par l'idée que le jour viendra où ils auront une égalité numérique avec leur concitoyens de langue anglaise et plus tard une supériorité. Il en résulte qu'ils sont opposés à toute participation à la guerre, parce que cela pourrait avoir pour effet de diminuer leur nombre. Il est admis en certains milieux qu'il s'en trouve parmi eux qui aspirent même à une république canadienne-française et catholique sur les bords du St-Laurent. D'autres, plus pondérés, assurent que cela est plutôt un rêve qu'une possibilité.

"D'abord, le St-Laurent demeurera toujours un fleuve international que les Canadiens-français du Québec ne sauraient dominer, et dès que leurs marchandises voudraient aller dans les autres provinces, celles-ci ne manqueraient pas de les frapper de taxes prohibitives, avec le résultat (suite à la page 3)

La Chine aujourd'hui

Tel est le titre de la conférence que donnera le 1er mars prochain, Mlle Ilona Raif Sues, au Montreal High School, 3449 rue Université. Mlle Sues, qui pendant 7 ans, a été à Genève dans la section anti-opium de la ligue des Nations et qui est colonel honoraire de l'armée chinoise, saura certainement nous révéler des aspects de la question chinoise que n'ont pas traités beaucoup d'auteurs. Mlle Sues a écrit l'an dernier un livre très documenté sur son séjour en Chine. Cette conférence est sous les auspices de l'Institut Démocratique Canadien et sera donnée en français. Les billets sont gratuits et peuvent s'obtenir au bureau 603, édifice Keefe, LA. 5671.

Dernières nouveautés littéraires

ECHOS DES EDITIONS BERNARD VALIQUETTE

Ronsard qui, avec ses amis de la Pléiade, entreprit de rajourner la poésie française, et dont la gloire brille aujourd'hui d'un éclat si pur, connut une destinée étrange. En effet, durant toute sa carrière, il bénéficia d'une gloire européenne, fut ami des princes, admiré des savants et des lettrés. Mais, ce que beaucoup ignorent, c'est que la gloire de Ronsard s'éteignit presque au lendemain de sa vie et dut attendre deux siècles avant d'être redécouverte. Ses plus beaux poèmes se trouvent en place d'honneur dans "L'ANTHOLOGIE DE LA POESIE FRANÇAISE" dont le premier volume paraîtra sous peu aux Editions Bernard Valiquette.

"La Révolte" qui forme le tome 4e de la série "Jean-Christophe" de Romain Rolland, est attendu avec impatience, non seulement au Canada, où cette oeuvre a été magnifiquement accueillie, mais encore plus à l'étranger. En effet, les Editions Bernard Valiquette nous soulignent que "Jean-Christophe" avait disparu de toutes les librairies de France et des colonies, étant interdit par les Allemands. Cette distinction a redonné une faveur nouvelle à cet ouvrage classique et dont le succès dans le monde entier a été l'un des plus grands jamais connus.

Rien ne peut mieux indiquer l'immense prestige accompli au Canada dans le domaine littéraire et artistique, que le fait qu'un ouvrage tel que "MOYEN-AGE" d'Henri Focillon, en soit déjà à sa deuxième édition. Ce livre du grand historien d'art a été accueilli au Canada avec une très grande faveur que justifie largement une prose magnifique toute consacrée à l'apostrophe de la beauté. L'édition de "MOYEN-AGE" a été préparée luxueusement sur grand format, par les Editions Valiquette, 1420, rue Saint-Urbain, Montréal.

L'AUTOMATE, roman par Max du Veuzit; Editions Tallandier, Paris. Ré-imprimé par la Librairie J. A. PONY Limitée, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

"On a déjà dit, et non sans beaucoup de raison, que Max du VEUZIT est l'auteur préféré de la famille entière. Cela s'explique très bien, et nul autre que cet excellent écrivain subtil et délicat, d'une extraordinaire puissance d'imagination, ne peut plus justement prétendre à ce titre fort enviable. Ses livres, en effet, qui font tous preuve d'une parfaite connaissance psychologique des différents éléments de notre société moderne, véritablement tous les membres de la famille et peuvent être lus par tous.

Et "L'AUTOMATE" ne fait pas, bien loin de là, exception à la règle. L'ouvrir, en lire les quatre ou cinq premières pages, c'est être tout de suite charmé, conquis. — C'est poursuivre avec un intérêt sans cesse croissant sa lecture jusqu'à la dernière page.

Parmi l'oeuvre si touffue déjà de MAX DU VEUZIT, "L'Automate" est peut-être l'ouvrage le plus captivant. Dans un cadre délicieux d'une province de France, parmi d'exquises descriptions d'intérieurs français, des campagnes, des forêts qui les environnent, c'est l'histoire d'un amour, d'un grand amour, d'une autre guerre et de celle, ardente et jolite autant que fidèle et charitable, qui lui rendra à proprement parler la vie et le guidera vers le Bonheur d'un amour partagé par un chemin que nous suivions en même temps qu'eux avec ravissement.

Il y a des pages de cet ouvrage qu'on ne peut parcourir sans une véritable émotion et tant d'autres qu'habitent pour la plus grande joie du lecteur, les mille et les sentiments qui agitent toujours l'âme et les sens aussi — d'une amouruse, même jeune et bête novice. C'est un régal.

Et "L'AUTOMATE" — c'est son charme — peut être mis entre toutes les mains, lu par tous, — et tous, à la fois, y trouveront le même et grand plaisir de haute qualité."

Un volume de 240 pages, format bibliothèque, Prix du volume \$1.25; par la poste \$1.35.

HISTOIRE DU CANADA AUX EDITIONS DE L'ARBRE

Voici le quatrième volume de l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau, revue et corrigée par son petit-fils, Hector Garneau.

Ce volume débute par le récit de l'établissement de la Louisiane, prolongement de l'empire français en Amérique. Cet établissement ne se dit pas sans vicissitudes ni malheurs, écrit M. Georges Courrières. Le plus grand de tous fut sans contredit l'assassinat de Cavellier de La Salle, le découvreur du Mississippi. Mais cet établissement eut aussi ses heures de gloire. Il fut illustré par les exploits d'Iberville, l'administrateur fondeur de la colonie. L'administration passa ensuite à Bienville, qui fonda la Nouvelle-Orléans, mais dut lutter contre la paresse et l'insouciance des habitants. La colonie déclina malheureusement sous Crozat, qui avait obtenu le monopole du commerce et dut la céder au roi qui la concéda à la Compagnie d'Occident. Mais si l'empire français s'agrandissait d'un côté, il s'émettait de l'autre. Le traité d'Utrecht qui mettait fin à la guerre de la succession d'Espagne enlevait à la France l'A- (suite à la page 3)

Voyage autour du monde

Après une période particulièrement dure, les Patriotes déportés en Australie obtiennent un peu de relâchement de la part de leur géolier en travaillant pour lui au détriment du Gouvernement britannique.

Nous publions la dixième tranche des mémoires de Léonard Ducharme sur les vicissitudes subies par les Patriotes de 1837-38 déportés en Australie. L'intérêt manifesté par nos lecteurs nous encourage à aller jusqu'au bout.

La seconde journée après notre arrivée, nous avons obtenu la permission de laver l'appartement où nous devions coucher. Jusqu'à notre arrivée, il avait été occupé par quelques centaines de prisonniers qui avaient été envoyés ailleurs pour nous faire de la place. Mais malheureusement pour nous, ils n'avaient pas emporté avec eux toute leur saleté et leur vermine, et leur gîte devenu le nôtre était d'une dégoûtante miasme. Dans le courant de la même journée, ils nous firent tous assembler et nous dirent que les hardes que nous avions sur nous allaient être estampées, et qu'il nous serait permis de porter ces mêmes hardes jusqu'au premier mai, jour auquel le gouvernement distribuerait des hardes aux prisonniers, hardes qui consistent en un gilet et pantalon de gros drap gris, une chemise de coton, une paire de souliers et un cap gris, tout estampé avec de grosses lettres; cet habillement est porté six mois et la saison de l'hiver (1). En novembre, nous en recevons un autre de toile qui était pour l'été. (2) Car c'est ces mois que commencent les grandes chaleurs de l'année. Il nous fallut se soumettre à cette humiliante opération, et toutes nos valises et nos coffres avec leur contenu furent déposés dans les magasins du gouvernement pour nous être remis quand nous obtiendrions notre liberté.

La troisième journée, ils nous conduisirent tous à l'ouvrage. Les uns cassaient de la pierre, les autres la charriaient dans les chemins avec des boeufs attelés sur des charrettes, une partie de nous était enfin employés à réparer les routes publiques. Chaque division d'hommes était conduite par un soldat. Cette surintendance militaire dura environ un mois, espace de temps où nous travaillâmes très fort, étant mal nourris, mal couchés, sous ciel tous les soirs et privés de toute communication avec qui que ce fut. Au bout d'un mois à peu près, il survint un changement dans notre établissement. Le gouverneur retira les soldats qui nous surveillaient et les remplaça par un individu seul chargé de notre conduite. Ce particulier choisit entre nous ceux qu'il croyait le plus propres à remplir la charge de conducteurs parmi nous compatriotes, et assigna à chacun son ouvrage respectif; ainsi nous fûmes conduits par nous-mêmes, mais il nous était encore difficile de nous procurer du bon temps; car tous les jours, il venait des inspecteurs visiter notre ouvrage et ils savaient bien en faire la remarque, s'ils croyaient que nous n'avions pas beaucoup travaillé; ils auraient pu faire quelque rapport contre nous dont nous aurions soufferts par la suite; tellement qu'il fallut être assidu à notre ouvrage durant tout le temps que nous avons été tenus aux travaux forcés.

Nous l'avantage d'être un des conducteurs et j'ai été heureux de pouvoir procurer, autant que les circonstances le permettaient, quelques adoucissements aux fatigues des personnes dont la conduite m'était confiée; et tous ceux qui partageaient mes fonctions en firent autant.

Nous avions quelque avantage là-dessus par la circonstance que voici: c'est que nous étions seuls dans cet établissement et surtout que notre surintendant qui avait toujours été lieutenant dans l'armée, n'était pas bon juge en fait d'ouvrage et nous pouvions quelquefois lui en passer. Que l'on croie pas que cet avantage provenait plutôt de sa bonne foi ou de son humanité que de son ignorance. Car, il faut le dire, c'était un vrai tyran, un homme sans caractère, et abusant de son pouvoir pour nous maltraiter toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion.

Il ne venait nous voir que pour le plaisir de nous quereller, voilà tout. Nous pouvions déclarer que si nous n'avions pas été punis, cela est dû à notre bon comportement, à notre patience et à notre constance à supporter avec énergie beaucoup de mauvais traitements que nous souffrions journellement, et non pas à l'humanité de notre despote surintendant dont le nom était Henry Clinton Badley. Encore plusieurs d'entre nous, malgré toutes les précautions prises pour ne pas mériter son ressentiment, furent punis du cachot et journellement tourmentés, chicaneés de la manière la plus pénible et de la manière la plus grossière, sans aucun égard à l'âge qui était insulté par d'indignes menaces. Cet homme si heureusement nommé Badly, avait été revêtu d'un pouvoir illimité sur nous par le gouverneur. En vain, nous exhalâmes nos plaintes; elles ne furent pas entendues. Nous fîmes aussi application pour avoir un surplus dans nos rations; exposant qu'il nous était impossible de résister à un travail aussi dur que le nôtre sans amélioration dans notre chétive nourriture, etc...

La réponse des autorités fut que c'était la ration allouée aux prisonniers et que nous devions nous en contenter. En fin, nous fûmes tenus tels que les forçats les plus criminels, à faire les mêmes travaux qu'eux, porter le même costume qu'eux, enfin sujets aux mêmes punitions.

Après 8 à 9 mois d'une vie si misérable. Mon Excellence Sir George Gipp, arrêta pour s'informer de nous. Par un heureux hasard, notre surintendant était bien disposé et fit de nous un rapport favorable.

Nous en profitâmes pour le prier de demander à Son Excellence la permission de différer un peu le moment de notre réclusion après les travaux de la journée. Il nous accorda une (Suite à la page 2)

Une réimpression sensationnelle!

EN GUETTANT LES OURS

par VIEUX DOC
(Docteur E. Grignon)

QUINZIEME MILLE

PRIX: l'exemplaire \$1.25

On se souvient du grand succès délaissé obtenu par les deux livres de souvenirs du VIEUX DOC:

EN GUETTANT LES OURS

et

QUARANTE ANS SUR LE BOUT DU BANC

Le premier de ces deux ouvrages vient d'être réédité à la demande des amateurs d'histoires de chéz nous.

EN VENTE CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES

EDITIONS BEAUCHEMIN